

» FAITS SAILLANTS

- 2 Parole aux élus
- 3 Vive 375
- 4 Maison de la culture Claude-Léveillé
- 5 Travaux de réparation de la chaussée
- 7 Verdir ensemble
- 8 Pataugeoire convertie en jeux d'eau
- 10 Programmation culturelle estivale
- 12 Horaire des installations aquatiques



Suivez le compte
Instagram
mtl_vsp



Le tournesol, bulletin de l'ARRONDISSEMENT DE VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION

Été 2017 – Volume 10, numéro 1

Plan d'action 2017 de la Politique de l'enfant

Les quartiers de Saint-Michel et de Parc-Extension ont été ciblés

La Ville de Montréal met en œuvre le Plan d'action 2017 de la Politique de l'enfant intitulé *Naitre, grandir et s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence*. Ce plan comporte des budgets pour soutenir des initiatives dans des quartiers ciblés pour leur degré de défavorisation. Les quartiers de Saint-Michel et de Parc-Extension ont été désignés pour bénéficier du soutien à la réalisation de mesures locales en faveur des enfants et de leurs familles. Une enveloppe budgétaire de 1M\$ a été allouée à l'arrondissement afin de soutenir la réalisation de mesures locales favorables aux enfants et à leurs familles.

Ce plan d'action a pour objectif d'outiller nos enfants de 0 à 17 ans afin qu'ils deviennent des citoyens à l'esprit ouvert, autonomes, bien dans leur peau et désireux de se réaliser. Il vise à développer le « réflexe enfants » en amenant les acteurs municipaux et leurs partenaires à intensifier leurs actions, en concertation, et à les adapter aux multiples visages et réalités de la jeune population montréalaise.

Les projets retenus toucheront les domaines suivants : la saine alimentation, la persévérance scolaire, la réussite éducative, l'accessibilité et la sécurité des infrastructures ainsi que l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs. Le soutien aux familles, aux membres et aux intervenants de la communauté ainsi que l'engagement de ceux-ci sont également au cœur du plan d'action.

Les projets retenus seront divulgués sur le site Internet de l'arrondissement, ville.montreal.qc.ca/vsp, ou par le truchement des organismes locaux de concertation communautaire.



Concours

Le bulletin fête ses 10 ans !

L'Arrondissement souhaite connaître ce que vous aimeriez le plus retrouver dans votre prochain bulletin *Le tournesol*. Des astuces pour mieux composter? Une liste des activités incontournables à ne pas manquer?

Répondez à la question sur la page Facebook de l'arrondissement au [facebook.com/arrondissement.vsp](https://www.facebook.com/arrondissement.vsp) et courez la chance de remporter un des trois articles à l'effigie du 375^e anniversaire de fondation de Montréal.

De nouvelles équipes en place pour embellir l'arrondissement

La fin des nids-de-poule

Une véritable *escouade de l'asphalte* a été mise sur pied pour colmater de façon permanente les nids-de-poule récurrents. Des employés de l'arrondissement s'emploient à scier le revêtement de la chaussée autour des nids-de-poule, en retirant l'asphalte jusqu'à la fondation de béton, pour ensuite recouvrir le périmètre élargi avec une nouvelle couche de bitume. Cette façon de faire élimine les risques d'infiltration d'eau et règle de façon permanente le retour de nids-de-poule.

Une stratégie de verdissement intégrée

Dans le but d'éliminer les îlots de chaleur et pour augmenter le couvert végétal, l'arrondissement a adopté une stratégie de verdissement en deux volets. D'abord, on crée de nouvelles fosses de plantation d'arbres, c'est-à-dire qu'on procède à la déminéralisation, soit au retrait de surfaces de béton ou d'asphalte en bordure des rues, pour créer des îlots de verdissement en y plantant des arbres ou d'autres végétaux. Ensuite, on agrandit des carrés d'arbre existants pour favoriser l'enracinement et maximiser les chances de survie de nouvelles plantations.



Saluons l'engagement citoyen

La vie municipale est riche de la participation citoyenne et c'est pourquoi je tiens à remercier les personnes et les organisations qui s'impliquent dans des corvées collectives de nettoyage, comme le font les Éco-quartiers, la Coalition des amis du parc Jarry et le Comité vert de Villera. En gardant notre arrondissement propre, nous entretenons notre sentiment de fierté et d'appartenance à nos quartiers. C'est ainsi que vous faites une énorme différence en transformant votre quartier en une communauté où il fait bon vivre.

Je veux aussi exprimer mes sincères félicitations aux lauréats des cinquièmes Prix de reconnaissance

des bénévoles de l'arrondissement. Il faut souligner le rôle important des personnes bénévoles pour la communauté, les familles et les individus dans le besoin. Nous ne vous dirons jamais assez souvent merci pour votre engagement. Le temps consacré n'a pas de prix, mais votre implication a des retombées inestimables auprès de vos citoyennes et citoyens.

Une foule d'activités à savourer tout l'été

Je suis également très fière d'annoncer que la *Politique de l'enfant* de la Ville de Montréal permettra notamment de bonifier les activités estivales destinées aux enfants et aux familles dans les parcs des quartiers de Parc-Extension et Saint-Michel.

Une programmation diversifiée d'activités récréatives, sportives et culturelles, d'activités de lecture en plein air des bibliothèques, de même que de spectacles extérieurs offerts par le programme Hors les murs de la maison de la culture vous sera proposée.

Enfin, je vous souhaite à toutes et à tous un agréable été, et profitez de nos belles piscines et installations de loisirs tout au long de la belle saison.

Bonne lecture !



Anie Samson

Maire d'arrondissement
Vice-présidente du comité exécutif
Responsable de la sécurité publique
et des services aux citoyens
514 872-8173
asamson@ville.montreal.qc.ca

Parc-Extension Nos parcs en offrent encore plus à nos familles

Avec l'arrivée du beau temps, nos familles sont empressées de profiter de nos parcs. Je sais bien que plusieurs attendent avec impatience le réaménagement du parc Saint-Roch. Faites preuve de patience, vous aurez un espace de jeux renouvelé vers la fin de l'été. Je vous invite à vous rendre dans les parcs Howard et Jarry qui offrent une belle gamme de jeux et d'installations pour tous les âges.

Je tiens à féliciter l'atelier Culture Vélo, une initiative de Vrac Environnement, qui a obtenu le mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec. Cet atelier est aménagé à l'intérieur de deux conteneurs maritimes transformés en lieu de réparation de vélos au parc Jarry. Ce projet offre à des jeunes une formation en mécanique vélo ainsi qu'un service de mécanique vélo à prix abordable et de vente de vélos recyclés.

Comme vous, j'apprécie que mon quartier présente un environnement sain et agréable, alors je vous rappelle de ramasser vos mégots ou les dépôts de votre chien et de ne pas placer d'ordures dans les ruelles afin que nos enfants puissent jouer dans un quartier propre et sécuritaire.

Bon été à tous !

Mary Deros

Conseillère de la Ville
District de Parc-Extension
Conseillère associée
au maire de Montréal
514 872-3103
mderos@ville.montreal.qc.ca



Villera Ensemble, embellissons notre quartier

Cette année, vous assisterez au déploiement d'un vaste pan de déminéralisation. On procédera à l'élargissement des carrés d'arbres et au verdissement du domaine public. Des surfaces d'asphalte et de ciment feront place à la verdure et notre quartier profitera de la plantation massive d'arbres le long des voies publiques et dans les espaces verts.

Vous avez pleine liberté pour aménager les carrés d'arbres devant chez vous. Ensemble, travaillons pour contrer les îlots de chaleur et verdifier notre beau quartier !

Vous savez l'importance que j'accorde à la sécurité des enfants et des piétons. Vous êtes nombreux à me communiquer votre immense satisfaction à l'égard du projet pilote de sécurité routière qui a multiplié les panneaux d'arrêt aux intersections. Je poursuis le travail et cet été sera lancé un nouveau programme de sécurisation de nos ruelles.

Je vous souhaite un bon été, ensoleillé et vert ! Profitez-en !

Elsie Lefebvre

Conseillère de la Ville
District de Villera
Conseillère associée au transport
514 872-0755
elsie.lefebvre@ville.montreal.qc.ca



Saint-Michel De nouvelles installations familiales de loisirs

C'est toujours agréable d'annoncer de nouvelles installations de loisirs qui vont améliorer la qualité de vie des familles de Saint-Michel. Ainsi, dans le parc Champdoré, les aires de jeux pour enfants seront transformées ; on y ajoutera aussi une structure de type pergola ombragée avec des balançoires. Dans le parc Ovil-Légaré, le terrain de basketball sera réaménagé. Au parc De Sienna, des travaux de réparation, de peinture et de marquage au sol seront réalisés au bénéfice des enfants et des parents. La pataugeoire du parc René-Goupil sera démolie et remplacée par des jeux d'eau, une fort agréable installation ludique et rafraîchissante.

L'an dernier, le déploiement de 150 bacs fleuris en bois sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement a fait le bonheur de tous. Cette année, une cinquantaine de ces bacs seront installés à Saint-Michel. Enfin, des bacs à fleurs seront implantés à nouveau pour embellir nos ruelles, réduire les îlots de chaleur et y apaiser la circulation.

J'invite mes concitoyens à profiter de la belle saison pour s'amuser en famille et partager du bon temps avec leurs voisins.

Frantz Benjamin

Conseiller de la Ville
District de Saint-Michel
Président du conseil municipal
514 872-7800
frantz.benjamin@ville.montreal.qc.ca



François-Perrault Une piste de danse au parc François-Perrault !

Après un hiver très neigeux et des mois d'avril et mai pluvieux, je vous invite à profiter du retour de la saison chaude pour découvrir la vaste programmation culturelle qui sera offerte cet été au parc François-Perrault. Une nouvelle piste de danse y sera installée sous peu ! Il y aura aussi du nouveau au parc Sandro-Pertini, qui est situé à côté de l'édicule ouest du métro Saint-Michel. De nombreux arbres y seront plantés grâce à une contribution du Canadien National dans le cadre du 150^e de la Confédération et le marché public sera de retour pour une deuxième année. Enfin, j'espère que vous profiterez de la magnifique œuvre d'art lumineuse qui éclaire tous les soirs la façade de la bibliothèque de Saint-Michel et qui raconte l'histoire du quartier !

Projets à venir

Au cours des prochains mois, je finaliserai, avec la Division des parcs, l'élaboration des travaux de réaménagement des parcs du Bon-Air et Nicolas-Tillemont en tenant compte des nombreuses suggestions que vous m'avez faites. Je présenterai également des projets de réaménagement de rues afin de rendre notre quartier plus convivial et sécuritaire. À suivre !

Je vous souhaite un merveilleux été et un bon 375^e.

Sylvain Ouellet

Conseiller de la Ville
District de François-Perrault
514 872-7763
sylvain.ouellet@ville.montreal.qc.ca



Vive 375 Place aux célébrations!

À l'occasion du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal, les résidents de l'arrondissement sont conviés à un véritable florilège d'événements hauts en couleur qui sauront plaire à tous les goûts, organisés par les organismes partenaires de l'arrondissement. Le site Internet 375mtl.com/programmation vous fournira des renseignements détaillés sur les horaires et les lieux de ces événements.

Repérez-les sur le site : *Jusqu'où te mènera Montréal ?*, *Les ruelles animées du 375^e*, *Concert « Montréal : De passion et de liberté »*, *Saint-Michel en 375 saveurs*, *Haïti – St-Michel*, *un parcours de 375 années de complicité* et *La gare de triage d'Outremont : l'empreinte d'une mémoire*.

FAISCEAUX D'HISTOIRE

Quatre œuvres de lumière pour marquer le 375^e de Montréal

Quatre sites accueillent chacun une pièce de l'œuvre permanente intitulée *Translations*, soit la place de la Gare-Jean-Talon, le centre Jean-Marie-Gauvreau (hôte de la maison de la culture Claude-Léveillée dont l'œuvre sera installée une fois les travaux d'aménagement terminés), la bibliothèque de Saint-Michel et la rue Jarry Est, entre la rue d'Iberville et la 12^e Avenue.

Lors de l'inauguration en mars dernier, le maire de Montréal, M. Denis Coderre, a souligné que ces quatre *Faisceaux d'histoire*, légués à l'arrondissement par la Ville de Montréal dans le cadre du



Bibliothèque de Saint-Michel

375^e anniversaire de la fondation de Montréal, reflètent bien l'histoire de l'arrondissement avec leurs rails, leurs dormants et leurs carrefours.

Pour sa part, le maire de l'arrondissement, M^{me} Anie Samson, s'est réjoui que ces *Faisceaux d'histoire* ludiques augmentent l'offre d'art public dans l'arrondissement tout en animant des lieux hautement fréquentés.

Afin de marquer la fondation de Montréal, la Ville de Montréal a dégagé un budget de 1M\$ pour la réalisation de ce projet d'art public. La conception et la réalisation de cette œuvre permanente en quatre lieux ont été confiées à la firme Atomic3, qui a réalisé plusieurs créations et environnements lumineux à Montréal.

Place de la Gare-Jean-Talon



Jusqu'au 30 septembre 2017

C'est quoi ?

Pour célébrer Montréal, les artistes de La Cenne présentent trois stations artistiques qui transforment des lieux extérieurs de notre arrondissement en des univers enchanteurs et ludiques. Halte 3, c'est trois stations de rencontres, de contemplation, de célébrations!

Où ?

Cet été, toute la communauté est invitée à la **place de la Gare-Jean-Talon**, au **parc Victorien-Pesant** et au **parc Sandro-Pertini** afin de vivre des expériences atypiques qui marqueront l'imaginaire.

Pour qui ?

POUR VOUS! Citoyen-nes, familles, artistes, commerçant-es et organismes de l'arrondissement, venez investir ces places et vous les approprier. Ces stations sont conçues pour se détendre, se rassembler de façon spontanée ou organisée et pour profiter de l'été dans nos quartiers.

Programmation

Rendez-vous sur halte3mtl.com pour une programmation qui s'enrichit en continu!



375^e de Montréal

Le Choix du Président met la table au parc Jarry

Les amateurs de barbecue qui se rendent au parc Jarry en famille ou en groupe auront à leur disposition une grande table à pique-nique multigénérationnelle au concept unique, moderne et durable, conçue par les étudiants en design de l'Université de Montréal. Ce modèle de table est le legs que l'entreprise Loblaw's, identifiée par sa marque *Choix du Président*, offre à tous les parcs des arrondissements montréalais à l'occasion du 375^e anniversaire de fondation de Montréal. Réunissez-vous les 26 et 27 août autour de la table et partagez de beaux moments.

Ce don fait partie d'un ensemble d'événements marquant les célébrations du 375^e de Montréal. D'ailleurs, la population de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension est invitée à prendre part aux multiples événements de la *Grande tournée*, animée par le Cirque Éloize, et à s'informer sur les multiples événements de tous genres au programme en consultant le site suivant : 375mtl.com/programmation/la-grande-tournee-39.



Maison de la culture Claude-Léveillée

Fin des travaux en décembre 2017

La population de l'arrondissement avait de quoi se réjouir et se féliciter quand le futur lieu de diffusion et d'exploration artistique, sis au 911, rue Jean-Talon Est, a été officiellement nommé *maison de la culture Claude-Léveillée* par le conseil municipal en décembre dernier.

Ce choix était amplement justifié étant donné que cet artiste aux multiples talents est originaire du quartier de Villeray et y a vécu 27 ans. Il a marqué la culture québécoise et fait rayonner Montréal au-delà de ses frontières.

Les travaux qui vont bon train au centre Jean-Marie-Gauvreau devraient se terminer en

décembre prochain. La maison de la culture Claude-Léveillée, qui occupera le rez-de-chaussée de l'immeuble, abritera une salle de spectacle de 266 places. On y trouvera une grande salle d'exposition de 215 mètres carrés (2 315 pieds carrés) et le hall d'entrée de 158 mètres carrés (1 700 pieds carrés) donnera accès au foyer et au café.

La réalisation du projet de 7M\$ a été confiée à la Société d'habitation et de développement de Montréal, une paramunicipale qui agit également comme propriétaire gestionnaire des étages supérieurs, occupés principalement par des locaux d'artistes.



Plan local de développement durable 2016-2020



La Ville de Montréal poursuit ses efforts en développement durable avec *Montréal durable 2016-2020 – Ensemble pour une métropole durable*.

Depuis plus de 15 ans, les organisations montréalaises, les villes liées, les arrondissements et les services centraux se concertent et travaillent en collaboration afin que Montréal progresse sur la voie du développement durable. L'adoption de Montréal durable 2016-2020 par le conseil d'agglomération de Montréal en juin 2016 fait état des priorités sur lesquelles l'ensemble de la collectivité doit travailler pour répondre aux défis des prochaines années.

En 2017, les arrondissements ont été invités à élaborer leur propre plan d'action. Les plans

locaux de développement durable permettent de décliner les enjeux d'agglomération en enjeux locaux, de prévoir des mesures adaptées à la réalité des arrondissements et villes liées et, ainsi, d'inscrire les efforts de chacun dans les priorités énoncées par la collectivité montréalaise.

Le plan Montréal durable 2016-2020 présente quatre priorités déclinées en 20 actions, et c'est autour de ces éléments que doivent être élaborés les plans locaux. Le Plan local de développement durable de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension sera adopté dans les prochains mois et sera déposé sur le site Internet de l'arrondissement.

Grands Prix santé et sécurité du travail de la CNESST

La Direction des travaux publics retenue pour une cinquième année consécutive à la finale régionale !

L'ingéniosité des employés de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension a été à nouveau reconnue, en mai dernier, puisque que celle-ci a accédé, pour une cinquième année consécutive, soit depuis 2013, à la finale régionale des Grands Prix santé et sécurité du travail de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) dans la catégorie *Innovation*.

Le comité de sélection a reconnu le caractère innovateur des mesures d'entretien hivernal de la piste cyclable Boyer-Christophe mises au point par ces employés. Leur intervention

a eu pour effet de rendre sécuritaires les déplacements à vélo sur un tronçon de 1,7 km reliant le nord et le sud de l'île.

Pour ce faire, ils ont adapté les méthodes de déneigement, les appareils, le type de fondant et les délinéateurs de protection (bollards) pour faciliter le déneigement et l'entretien du tronçon.

« Grâce à l'ingéniosité des employés de la Direction des travaux publics, notre arrondissement est le premier à déployer sur le territoire de la Ville de Montréal diverses mesures pour permettre des opérations d'entretien optimales et assurer

aux cyclistes une qualité exceptionnelle de la chaussée. Nous avons su adapter nos méthodes de travail aux différents climats pour offrir un service de qualité auprès des citoyens », explique M^{me} Anie Samson, maire d'arrondissement.

Cette compétition organisée par la CNESST dans les différentes régions du Québec met en valeur les innovations qui résultent de l'implication et de la collaboration des employeurs et des travailleurs. La catégorie *Innovation* récompense des réalisations, des projets tangibles ou des démarches proactives en santé et sécurité du travail.



De nombreux travaux pour réparer les chaussées



Plusieurs voies publiques de l'arrondissement feront l'objet de travaux de réfection ; ceux-ci débuteront en août pour se terminer en novembre prochain.

Programme de réfection du réseau routier local 2017

Ce programme finance la réhabilitation de la chaussée et des trottoirs, là où requis, ce qui inclut, dans certains cas, la reconstruction complète de ces actifs. Cette année, l'arrondissement a reçu un budget de **4,1M\$** pour réaliser les travaux sur les rues nommées ci-après dans le cadre de ce programme.

Reconstruction complète

- 19^e Avenue, de la rue Villeray au boulevard Crémazie ;
- Drolet, de Guizot à la rue Jarry ;
- St-Gérard, de la rue Jarry à la rue Mistral ;
- Rousselot, de la rue De Castelnau à la rue Everett ;
- D'Outremont, de l'avenue Beaumont à la rue Jean-Talon.

Planage et revêtement et trottoirs, là où requis

- De Bordeaux, de la rue L.-O.-David à la rue Villeray ;
- 42^e Rue, de la 25^e Avenue à la limite est ;
- Jean-Rivard, de l'allée Jean-Rivard à la limite est ;
- De Lanaudière, de la rue Tillemont à la rue Jarry ;
- Garnier, de la rue Tillemont à la rue Jarry.

Programme complémentaire de planage et revêtement (PCPR) 2017

L'arrondissement a reçu un montant de **1,9M\$** en provenance de la Ville-centre afin de financer les projets de planage et de revêtement sur les chaussées. L'objectif visé par ce programme est d'améliorer rapidement la condition de l'ensemble du réseau routier selon un échéancier de réalisation très court afin de minimiser les impacts pour les résidents et les usagers du réseau routier. Dans ce cadre, les reconstructions de trottoir seront soit exclues, soit réduites au minimum puisqu'elles seront reportées au moment où la chaussée pourra être reconstruite. Les rues nommées ci-après bénéficieront d'une intervention cette année :

- 56^e Rue, du boulevard Pie-IX à la 55^e Rue ;
- 40^e Rue, 41^e Rue et 49^e Rue, de la 25^e Avenue à la limite est ;
- 39^e Rue, de la 23^e Avenue à la 24^e Avenue ;
- D'Hérelle, de la 9^e Avenue à la 10^e Avenue ;
- Cartier, de la rue Bélanger à la rue Jean-Talon ;
- De Bordeaux, de la rue Villeray à la rue Tillemont ;
- 22^e Avenue, de la rue Bélair à la rue Jean-Talon ;
- Des Érables, de la rue Jean-Talon à la rue Everett ;
- Des Érables, de la rue L.-O.-David à la rue Villeray ;
- Durocher, de la rue Jarry à la rue D'Anvers ;

- De L'Épée, de l'avenue D'Anvers à la rue De Liège ;
- De L'Épée, de la rue De Liège au boulevard Crémazie ;
- De Castelnau, de la rue De La Roche à la rue De Normandie ;
- Drolet, de la rue De Castelnau à la rue Faillon.

À ces programmes s'ajoute en 2017 un montant de **3,55M\$** du Programme de réfection routière de l'arrondissement afin de réaliser certains travaux sur la voirie locale, principalement des mesures d'apaisement de la circulation tels que les dos d'âne allongés et les saillies de trottoirs.



EN BREF

Outremont

L'arrondissement procédera à la reconstruction de la rue d'Outremont, entre Ogilvy et Jean-Talon, dès ce printemps. Les travaux consistent en un réaménagement géométrique de la chaussée et un élargissement des trottoirs avec des fosses de plantation des deux côtés de ce tronçon de rue.

L'équipe d'ingénierie planifie actuellement le réaménagement d'un second tronçon de la rue Ogilvy, entre Jean-Talon et Beaumont, avec l'aide d'une firme d'ingénierie spécialisée en la matière. La réalisation des travaux pour ce deuxième tronçon s'effectuera d'ici le printemps 2018.

Sécurisation des ruelles

L'arrondissement parachèvera cette année la sécurisation de toutes les entrées de ruelles débutée en 2016. L'an dernier, une équipe de huit employés a parcouru l'arrondissement pour relever l'état de chacune des entrées de ruelles. À la lumière de ces relevés, une première série de dos d'âne a été installée à l'automne 2016. L'implantation du reste des dos d'âne s'effectuera cette année.

Saillies de trottoirs

L'arrondissement poursuit cette année la réalisation d'avancées de trottoirs à différentes intersections de l'arrondissement. Rappelons que les avancées de trottoirs (aussi appelées saillies de trottoirs) permettent non seulement de réduire le temps de traversée des piétons, mais aussi de dégager visuellement les intersections, ce qui favorise la sécurité des déplacements entre les différents usagers de la route.

Marquage de 70 intersections avec arrêts toutes directions

Une étude de réalisation de plans de marquage de la chaussée est actuellement en préparation afin d'obtenir les plans d'ingénieur nécessaires à la réalisation des lignes d'arrêt et des traverses piétonnières à 70 intersections. L'arrondissement, en accord avec la Direction du transport de la Ville de Montréal, implantera des traverses piétonnières (blocs blancs) à chacune des approches de ces intersections d'ici l'été.



Plan local de déplacements

Dans le cadre de la préparation et de l'élaboration d'un *Plan local de déplacements* (PLD), l'arrondissement a tenu un forum public en février dernier. Rappelons qu'un PLD porte sur tous les modes de transport urbain : automobile, actif (marche et vélo) et collectif. Il vise à faciliter et à sécuriser la mobilité des citoyens en planifiant leurs déplacements.

Lors du forum public, un portrait-diagnostic de la situation de la mobilité sur le territoire de l'arrondissement a été présenté pour permettre une bonne compréhension des contraintes et des problématiques en vue de déterminer des pistes de solution et d'en discuter.

Plus de 80 citoyens et représentants de divers organismes et services de la Ville de Montréal ont participé à cette activité. Le forum avait pour principal objectif de prioriser et de développer des pistes de solution. Parallèlement à cette rencontre, plus de 290 citoyens ont rempli un sondage en ligne sur la plate-forme de *Réalisons Montréal*.

Dépôt du PLD

Dans sa démarche d'élaboration d'un PLD, l'arrondissement travaille actuellement à développer un plan d'intervention qui regroupera entre autres les pistes de solution, le cadre de réalisation, le budget et l'échéancier de leur mise en œuvre.

Les citoyens seront invités plus tard à prendre connaissance du plan d'intervention au cours d'une dernière présentation publique avant son adoption finale. Pour rester à l'affût des activités relatives au PLD, visitez le realisonsmtl.ca/vsp.

La protection des bâtiments contre les refoulements d'égout

Soyez vigilants, des précautions additionnelles sont requises lorsqu'un appareil sanitaire de votre bâtiment est situé sous le niveau de la rue adjacente à votre terrain.

Ces précautions sont exigées pour :

- 1° un nouveau bâtiment;
- 2° un bâtiment où sont effectués des travaux de transformation d'une installation de plomberie;
- 3° un bâtiment ayant subi un refoulement ou une inondation.

N'hésitez pas à demander à votre entrepreneur en plomberie s'il connaît bien les dispositions du règlement sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout de la Ville de Montréal (11-010).

PERMIS OU PAS



N'oubliez pas de budgéter le certificat de localisation, car ce document est une exigence afin de vous assurer du respect de la réglementation.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec la Division des permis et de l'inspection en composant le 514 868-3509.

Une nouvelle construction ou un agrandissement de bâtiment – le certificat de localisation

Vous prévoyez agrandir votre bâtiment ou ériger une nouvelle construction ?

Une fois votre permis obtenu, vous devez, dans les 30 jours suivant la mise en place des fondations, fournir à l'arrondissement un certificat de localisation préparé par un

arpenteur-géomètre comprenant notamment :

- 1° l'identification cadastrale, les dimensions et la superficie du terrain ;

- 2° les dimensions des constructions (existantes et projetées) ainsi que leur localisation par rapport aux limites de terrain et entre elles ;

- 3° les niveaux géodésiques du sommet des fondations, du terrain et de toute rue adjacente au terrain ;

- 4° la localisation de toute servitude, existante ou projetée, grevant le terrain.

Collecte des résidus verts 2017

Tous les mercredis, jusqu'au **11 octobre**, vous pouvez déposer vos résidus verts en face de votre demeure, en bordure de rue, avant 7 h le matin de la collecte. Vous pouvez aussi les apporter à l'écocentre Saint-Michel (2475, rue des Regrattiers).

Les résidus verts sont les résidus organiques qui proviennent de votre jardin, de votre cour ou de votre potager. Votre participation à la collecte permettra à vos résidus verts d'être transformés en compost au lieu d'être envoyés au site d'enfouissement.

ATTENTION !

Afin de lutter contre l'infestation de l'agrile du frêne, toutes les branches de feuillus doivent être ramassées à part des résidus verts. Pour vous en départir, communiquez avec le 311. Ce service est offert gratuitement.

Pour consulter l'horaire des autres collectes, visitez le site Internet : ville.montreal.qc.ca/vsp.



Réaménagement du terrain de balle du parc Villeray

Les amateurs de sports de balle pourront être plus que satisfaits des nouveaux aménagements entrepris depuis août 2016 dans le parc Villeray. Plus de 2,4 M\$ ont été investis dans le projet, dont 2 M\$ financés par le Service de la diversité sociale et des sports de la Ville de Montréal.

Le projet prévoit le réaménagement des éléments suivants :

- la démolition et l'enlèvement des équipements désuets ;
- l'installation de clôtures et d'un arrêt-balle ;
- la mise en place d'un système de drainage ;
- le réaménagement du champ intérieur, du champ extérieur et de la piste d'avertissement ;
- l'installation d'un système d'éclairage complet ;



- l'installation de gradins, tableau de pointage, bancs de joueurs, table pour officiels et fontaine à boire ;
- la réfection des sentiers pour piétons en périphérie du terrain.

La fin des travaux est prévue dans les prochains jours.

Le parc Sandro-Pertini se refait une beauté

Situé à l'ouest de la station de métro Saint-Michel, le parc Sandro-Pertini fera l'objet d'une revalorisation majeure : une cinquantaine d'arbres, une trentaine d'arbustes et 150 plantes vivaces y seront plantés d'ici la fin du mois de juin.

Pour marquer cet investissement durable pour la communauté de Saint-Michel, les citoyens sont invités à assister à une première plantation le 9 juin, à 14 h, en présence de M^{me} Anie Samson, maire de l'arrondissement, et de M. Sylvain Ouellet, conseiller du district François-Perrault.

Ce projet de plantation de végétaux a bénéficié d'une subvention de 25 000 \$ accordée par le Canadien National, qui a lancé le programme ÉcoConnexions dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne. Cet espace de verdure profitera

d'une animation culturelle estivale et d'un marché public.

Cet accroissement de végétation modifiera ce lieu de détente et de passage vers l'édicule de métro, qui a subi l'abattage de plusieurs peupliers matures de très grande envergure devenus dangereux.



Tous ensemble, unis pour verdier notre environnement

L'arrondissement compte sur la collaboration des citoyens afin qu'ils s'approprient les carrés d'arbre devant leur maison. Tout un chacun peut prendre plaisir à entretenir, verdier, fleurir et chouchouter les petits coins de verdure publics devant sa demeure. En outre, une équipe sera déployée dans les rues principales de l'arrondissement pour

entretenir les carrés d'arbre et enlever les mauvaises herbes dans les tunnels et les terre-pleins centraux situés entre deux chaussées. L'arrondissement demande également la collaboration des citoyens afin de respecter les interdictions de stationnement lors des travaux d'horticulture aux abords des rues. Avec un environnement fleuri et bien entretenu, tout le monde gagne !



Des bancs à fleurs pour rendre la marche plus agréable

Pour rendre les déplacements à pied encore plus agréables, l'arrondissement a fait installer 150 bancs à fleurs modulables en bordure des trottoirs l'an dernier. Les piétons seront heureux d'apprendre qu'une cinquantaine de ces bancs seront ajoutés cet été ici et là dans les quatre districts de l'arrondissement. L'utilisation du mobilier urbain sur rue aux intersections vise aussi à empêcher le stationnement à moins de cinq mètres des coins de rue, tel que le prescrit le règlement, et ainsi rendre plus sécuritaires les traversées.



Le parc Saint-Roch Un espace accueillant

Les travaux débiteront bientôt au parc Saint-Roch, situé dans le quartier de Parc-Extension.

De l'ordre de près de 700 000 \$, le projet permettra de compléter les aménagements du parc par l'ajout d'une aire de détente et de pique-nique dotée de BBQ, ainsi que d'une aire de jeu libre.

L'aménagement de sentiers éclairés, la plantation d'arbres ainsi que la mise en place de mobilier (bancs, corbeilles à déchets, fontaine à boire, tables à pique-nique et lampadaires de parc) permettront de fournir des espaces accueillants et conviviaux aux usagers du parc.

Le projet comprend la plantation de trente-trois arbres qui viendront procurer des espaces ombragés pour les utilisateurs, ainsi que la plantation d'arbustes qui contribueront à l'embellissement du parc.

Le réaménagement comprendra différentes mesures (réaménagement des accès, mise en place de clôtures et de signalisation) pour régler les conflits de circulation piétonne, cyclable et véhiculaire et rendre ainsi le parc plus sécuritaire pour les utilisateurs. Des mesures seront également mises en place pour améliorer le drainage du site.

La fin des travaux est prévue au mois d'août.

Parc René-Goupil

La vieille pataugeoire convertie en jeux d'eau



La pataugeoire du parc René-Goupil, dans le district de Saint-Michel, sera transformée en des jeux d'eau cet été. Les installations actuelles de cet espace situé le long de la rue du Parc-René-Goupil à l'angle de la 25^e Avenue, sont désuètes et il serait très coûteux de les remettre aux normes.

Cet aménagement contribuera à maintenir un point de rafraîchissement ludique et plaisant pour les résidents du secteur, tout en offrant une alternative économique à l'ancienne pataugeoire. Les travaux de réaménagement devraient être parachevés vers la mi-juillet. On procédera également au remplacement du mobilier urbain autour des jeux d'eau et de l'aire de pique-nique du parc.

Prix de reconnaissance 2017

Hommage aux bénévoles

La fête des Bénévoles de l'arrondissement a eu lieu en avril dernier. Près de 425 personnes engagées dans les domaines de la culture, du sport, du loisir, du développement social, de l'environnement et de l'urbanisme ont été invitées à prendre part à la fête à la salle de réception Le Madison afin de célébrer leur engagement et leur contribution à la communauté.

Trente-six candidatures ont été déposées pour le Prix de reconnaissance des bénévoles par des membres d'organismes à but non lucratif dans lesquels œuvrent différents bénévoles.

Lauréats 2017

District de Parc-Extension

Bartholy Sanon, Organisation des Jeunes de Parc-Extension

District de Villaray

Michel Saultry, Maison de quartier Villaray



De gauche à droite, les bénévoles de l'année 2017 sont : Michel Saultry, Isabelle Le, Marianne De Garie-Charette, Édith Levesque et Bartholy Sanon.

District de François-Perrault

Marianne De Garie-Charette, Groupe scout 6^e Cousteau

District de Saint-Michel

Édith Levesque, Jardin communautaire Le Michelois

Relève 13-17 ans

Isabelle Le, Bibliothèque des jeunes de Montréal

Félicitations à tous les bénévoles! Pour en savoir davantage sur les Prix de reconnaissance des bénévoles, consultez le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/vsp.

434 030 \$ pour améliorer l'accessibilité à trois immeubles publics

Trois immeubles publics de l'arrondissement font l'objet de travaux pour corriger plusieurs lacunes d'accessibilité universelle et, par conséquent, pour améliorer l'accès aux services municipaux offerts aux citoyens à mobilité réduite. Un budget de 434 030 \$ a été consacré pour la réalisation de ces travaux.

Les immeubles visés et les travaux sont les suivants :

Pavillon des baigneurs François-Perrault 7525, rue François-Perrault

- Amélioration des chemins d'accès extérieurs ;
- Aménagement d'espaces de stationnement réservés ;
- Amélioration de l'entrée principale ;
- Installation d'ouvre-portes automatiques ;
- Amélioration des salles de toilettes ;
- Amélioration des vestiaires ;
- Amélioration de la circulation intérieure et extérieure ;

- Amélioration de la signalisation ;
- Installation de dispositifs d'accès au bassin ;
- Réalisation de travaux connexes.

Bibliothèque de Saint-Michel 7601, rue François-Perrault

- Amélioration des salles de toilettes

Piscine Joseph-Charbonneau 8200, rue Rousselot

- Installation d'ouvre-portes automatiques

La Ville de Montréal est très active depuis quelques années en matière d'accessibilité universelle afin que toute personne puisse profiter de ses services, programmes, communications et édifices sans être discriminé en raison de limitations fonctionnelles.



Le Service de la gestion et planification immobilière est responsable de mettre en œuvre des projets visant à améliorer les performances d'accessibilité aux bâtiments municipaux. Il invite, annuellement, les dix-neuf arrondissements et services corporatifs à présenter des projets nécessitant des travaux d'amélioration reliés à l'accessibilité et sélectionne les projets selon des critères préétablis par un comité. L'arrondissement a répondu favorablement afin que soient entrepris les travaux aux trois immeubles mentionnés. Les citoyens pourront ainsi profiter de ces nouvelles mesures au début de l'été.



La placette publique de Villeray est de retour !

Les familles et les enfants de Villeray pourront de nouveau s'amuser cet été à la placette publique, située à l'angle des rues Lajeunesse et Villeray. Inauguré en 2015 en partenariat avec le Fonds Tapeo, le projet a été reconduit en 2016 et le sera de nouveau cette année.

Îlot de fraîcheur urbain pour les citoyens en quête d'ombre, cet espace convivial est protégé des rayons du soleil grâce à une immense toile surmontant l'aménagement. Outre des tables, des bancs, des balancelles, des pots de fleurs et un coin verdure, on retrouve une structure en bois ludique pour les enfants ayant envie de s'y dégourdir les jambes. Des bandes de peinture

colorées délimitent l'emplacement et séparent la rue de la placette. Un support à vélo, près de la piste cyclable, permet d'y garer son vélo pour profiter d'un temps d'arrêt dans cet emplacement au design urbain novateur.

En plus de contribuer à la réduction des îlots de chaleur, cet espace transforme le secteur de Villeray en une porte d'entrée au concept unique, tout en ralentissant la circulation sur ce tronçon de rue fort achalandé. La fermeture de la bretelle rend l'intersection plus sécuritaire pour les piétons, les enfants et les personnes âgées.

On s'y donne rendez-vous ?

Vivre Place De Castelnau



De mai à octobre, « Place De Castelnau » est à nouveau l'endroit tout désigné pour se rassembler, relaxer, lire ou magasiner. En solo, en duo, en groupe ou en famille, profitez de cette rue aménagée pour son ambiance de village urbain au cœur de Villeray.

sur le parvis, *Le Cabaret Castelnau* et *Piano publics au diapason*. Les citoyens, les organismes et les commerçants seront aussi invités à proposer des activités pour animer la place et s'approprier les lieux.

davantage l'accessibilité universelle et améliorer l'aspect visuel des aménagements. De plus, deux parasols sont installés dans les deux placottoirs sis devant l'église, et les quatre modules signalétiques qui marquent les portes d'entrée seront éclairés avec un système à énergie solaire le soir venu. On vous y attend !

Au cours de la belle saison, plusieurs événements se dérouleront pour animer les lieux dont *Les mardis*

Cette année, des planchers en bois ont été construits et aménagés sous les placottoirs afin de faciliter

16 nouvelles ruelles vertes à venir !

Cette année, 16 nouvelles ruelles vertes devraient s'ajouter aux 29 réalisées depuis 2015.

L'organisme Vrac Environnement prendra en charge la gestion et la réalisation des projets de ruelles vertes en collaboration avec les trois éco-quartiers de l'arrondissement, soit l'éco-quartier de Villeray, l'éco-quartier de Parc-Extension et l'éco-quartier de Saint-Michel-François-Perrault.

L'arrondissement a octroyé cette année une enveloppe de 160 000 \$ divisée en quatre pour chacun de ses districts (Villeray, Saint-Michel, François-Perrault et Parc-Extension). Chaque projet de ruelle dispose d'un budget maximum de 10 000 \$.

Ainsi, en 2016, grâce à la collaboration de 12 comités de citoyens, 61 arbres et 850 végétaux ont remplacé 200 mètres carrés d'asphalte dans les ruelles de l'arrondissement.



L'aménagement d'une ruelle verte donne la chance aux citoyens de se réapproprier un espace public et aide grandement l'environnement en diminuant les îlots de chaleur, les dépôts sauvages de déchets et le niveau de bruit ambiant tout en améliorant la qualité de l'air, la biodiversité, le paysage urbain et la rétention des eaux de pluie.

La lecture en plein air

Un plaisir renouvelé chaque été

Les enfants de 0 à 12 ans et leurs parents auront une foule d'occasions de lire dans les parcs de leur quartier tout l'été. Ils pourront aussi écouter de belles histoires et faire des découvertes grâce aux heures du conte et aux activités proposées par le Roulivre, le Vélivre, Ma tente à lire et Livres dans la rue.

Villeray

- Parc Saint-Vincent-Ferrier (Roulivre)
- Parc Victorien-Pesant (Ma tente à lire)

Parc-Extension

- Parc Howard (Livres dans la rue, Ma tente à lire, Roulivre)
- Parc Jarry (heures du conte)

Saint-Michel

- Parc Champdoré (Vélivre)
- Parc de Sienne (Ma tente à lire)
- Parc François-Perrault (heures du conte, Livres dans la rue)
- Maison d'Haïti – site extérieur (Roulivre)
- Parc Nicolas-Tillemont (Ma tente à lire, Roulivre)
- Parc Sainte-Yvette (Ma tente à lire)



Pour connaître l'horaire complet, procurez-vous la brochure **Été-O-Parc** ou consultez le site culturevsp.com.

LES CLUBS DE LECTURE SONT DE RETOUR !

Club de lecture d'été TD

Les enfants sont invités à devenir membres du Club de lecture d'été TD dans les trois bibliothèques et dans les parcs desservis par le Roulivre, le Vélivre et Ma tente à lire. Ils pourront alors participer à des activités amusantes et courir la chance de gagner des prix. Pour des renseignements ou pour inscrire votre enfant, adressez-vous au personnel sur place.

Miniclub Biblio

À la bibliothèque de Parc-Extension, les 0 à 5 ans pourront prendre part au Festival de la lecture du quartier en participant aux activités du Miniclub Biblio. Au programme : une

grande fête d'ouverture (17 juin), des rendez-vous sympas et des prix à gagner ! Information et inscription en bibliothèque.



PLACE DE CASTELNAU

Animations autour du piano public

(entre l'avenue Henri-Julien et la rue Drolet)

Le Cabaret Castelnau

Les dimanches 9 et 23 juillet, 13 et 27 août à 14 h
Les mardis 11 et 25 juillet, 1^{er} et 15 août à 19 h

Animateur né et mordu de la scène, l'auteur-compositeur-interprète Philippe Routhier présente un piano-cabaret original. Accompagné d'un chanteur et d'un pianiste, il propose chansons originales et succès connus, invitant le public à entonner avec le trio, si ça lui chante !



Pianos publics au diapason

La quatrième édition des *Pianos publics au diapason*, le jeudi 24 août à 12 h 30, réunira cette année près d'une centaine d'artistes installés à une cinquantaine de pianos publics répartis en une trentaine de lieux au Québec, le temps d'une chanson unificatrice et connue de tous : *Montréal*, d'Ariane Moffatt.

La saison estivale du programme Hors les murs de la maison de la culture

Des spectacles variés aux quatre coins de l'arrondissement

Les mardis sur le parvis seront de retour cet été et mettront en vedette notamment le spectacle de cirque aérien *Duo miroir* d'Anouk Vallée-Charest et Catherine Viens. La programmation au parc Howard sera presque exclusivement destinée aux enfants à l'exception d'une soirée ciné-documentaire présentant deux courts films sur le quartier de Parc-Extension (*Lettres au premier ministre* de Andres Livov et *Un coin du ciel* de Karina Goma). Également au menu, le retour des siestes musicales au parc Jarry et l'incroyable chorégraphie bollywood *MoWi!*, mettant en vedette une centaine de citoyens, présentée à la Place de la Gare-Jean-Talon.

les quartiers de l'arrondissement. Nous vous invitons à consulter la programmation complète sur le site culturevsp.com.

Exposition d'Accès culture pour le 375^e de Montréal

Salle de diffusion de Parc-Extension

Du 28 juin au 20 août 2017

Éléments

Rosalie D. Gagné – *Règne artificiel III*
Hannah Claus – *All of this was once covered in water*

Alice Jarry, en collaboration avec Vincent Evrard – *Lighthouses_04*

Activité grand public

Judi 6 juillet, 19 h

Visite de l'exposition et atelier animé pour les enfants

Librement inspiré des œuvres présentées dans l'exposition *Éléments*, l'atelier de médiation transformera la salle d'exposition en studio de cinéma pour enfants. Les enfants joueront les rôles du réalisateur, du caméraman, du bruiteur... autour du thème de la transparence.

Inscription obligatoire
514 872-8124



Rosalie D. Gagné, *Règne artificiel III*, 2017





CAMPS DE JOUR

Choisissez le bon camp !

L'été, nos enfants ont besoin de s'occuper sainement. Les nombreux camps de jour réguliers ou spécialisés de l'arrondissement leur donnent l'occasion de s'occuper en se livrant à des activités saines et enrichissantes avec leurs pairs.

Voici un aperçu de l'offre variée qui leur est faite :

Camp de jour Saint-Michel des Loisirs Sainte-Lucie
(5-13 ans)

Club des Îles Goupil de la Maison des jeunes par la Grand'Porte
(4-12 ans)

RAV du Projet d'intervention Rousselot de Créations Etc...
(5-14 ans)

Patro Le Prevost (4-14 ans)

Espace Multisoleil
(6-21 ans) pour personne ayant un handicap physique et intellectuel

Les coordonnées des camps de jour figurent dans la section **Activités et loisirs** du site Internet de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/vsp.

Camp des Arts Créations Etc... (5-16 ans)

Camp de jour Lajeunesse
(4-12 ans)

Camp de jour des Loisirs communautaires Saint-Michel – LCSM (6-13 ans)

La Joie des Enfants (7 ans et plus) pour personne ayant un handicap intellectuel

Les Explorateurs de Parc-Extension de P.E.Y.O.
(6-12 ans)



Réservation de terrains sportifs

Profitez des nombreux terrains aménagés pour pratiquer votre sport préféré.

Soccer extérieur
Commission sportive de Montréal
514 722-2551, poste 224

Sports de balle
Association des sports de balle de Montréal
514 722-2551, poste 218

Bocce, basketball, hockey balle et cages d'entraînement de cricket
514 872-2043

Volleyball de plage
Réservez sur le site ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne
514 872-6689



Patinage estival à l'aréna de Saint-Michel jusqu'au 18 août

À la demande des citoyens, l'arrondissement offre des périodes de patinage libre à l'aréna de Saint-Michel, au 3440, rue Jarry Est.

Les amateurs s'en donneront à cœur joie jusqu'au **18 août**, les vendredis, de 17h30 à 19h30, ainsi que les dimanches, de 13h à 17h.

Exceptionnellement pour la saison estivale, des patins pour enfants et adultes seront mis à la disposition de tous. De plus, les citoyens pourront emprunter des aides au patinage.

En tout temps, vous pouvez consulter le site Internet pour connaître la liste des installations sportives et des activités qui vous sont proposées dans l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/vsp.



L'atelier Culture Vélo reçoit le mérite Ovation municipale



L'atelier Culture Vélo, un atelier de réparation de vélos situé dans l'arrondissement, a remporté le mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) en mai dernier.

Aménagé au parc Jarry à l'intérieur de deux conteneurs maritimes transformés en atelier de réparation de vélos, L'atelier Culture Vélo offre à des jeunes une formation en mécanique vélo, conjointement avec l'école secondaire Lucien-Pagé.

Qui dit mieux ?

Cette initiative originale se distingue par ses multiples objectifs : mécanique vélo à prix abordable, vente de vélos recyclés, valorisation du transport actif, soutien aux cyclistes, incitation à la pratique du vélo, création d'emploi, participation citoyenne et développement du sentiment d'appartenance des jeunes et des résidents de Parc-Extension.

M^{me} Anie Samson, maire de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, a félicité L'atelier Culture Vélo en déclarant : « Nous sommes très heureux de voir une initiative inédite au Québec remporter le prix mérite Ovation municipale. Grâce à ce projet, notre

arrondissement fait figure de pionnier en offrant à la population de Parc-Extension un service de mécanique de vélo à prix abordable ».

Créé par Vrac Environnement, organisme à but non lucratif de Parc-Extension financé par l'arrondissement, le projet a bénéficié de l'appui de plusieurs partenaires dont la Ville de Montréal, le Secrétariat à la région métropolitaine du gouvernement du Québec et le Regroupement des partenaires sur les saines habitudes de vie de Parc-Extension.

Le mérite Ovation municipale de l'UMQ souligne de façon toute particulière, depuis 2005, le fruit du travail de municipalités, d'arrondissements, de MRC et d'organismes municipaux à but non lucratif du Québec qui ont su mettre de l'avant des solutions originales pour répondre de façon optimale aux besoins de leur communauté.



Été-O-Parc 2017

Une foule d'activités pour rester actif et en santé !

Durant tout l'été, tous les jours, dans une vingtaine de parcs de l'arrondissement, petits et grands ont l'occasion de vivre une foule d'activités amusantes et captivantes, sans compter les nombreux spectacles extérieurs.

La brochure **Été-O-Parc 2017** demeure l'outil de référence pour découvrir ce vaste choix d'activités sportives, culturelles, créatives et autres. Et toutes ces activités sont gratuites.

Été-O-Parc : pour un été en santé, en compagnie de ses amis ou de sa famille !

SAISON ESTIVALE 2017

Ouverture des piscines et pataugeoires

Activités aquatiques

Soyez prêts pour la saison estivale... elle arrive bientôt ! L'accès aux jeux d'eau, pataugeoires et piscines extérieures est gratuit en tout temps. N'oubliez pas que la douche est obligatoire avant de vous lancer à l'eau.

Gratuit en tout temps

Piscines intérieures

Piscine René-Goupil

4250, rue du Parc-René-Goupil
514 872-5632

Du 25 juin au 24 août
(fermée le 24 juin et le 1^{er} juillet)
Fermeture du 25 au 31 août
inclusivement

Piscine Joseph-Charbonneau

8200, rue Rousselot
514 872-3261

Du 25 juin au 12 août
(fermée le 24 juin et le 1^{er} juillet)
Fermeture du 14 août au 8 septembre
inclusivement

Piscine Saint-Roch

400, avenue Ball
514 271-4086

Du 25 juin au 20 août
(fermée le 24 juin et le 1^{er} juillet)
Fermeture du 21 août au 8 septembre
inclusivement

Piscine John-F.-Kennedy

3030, rue Villera y
514 872-5608

Du 26 juin au 20 août
Aucun bain libre durant la saison estivale

Piscine Patro Le Prévo st

7355, rue Christophe-Colomb
514 273-8535, poste 273

Du 26 juin au 20 août
(fermée le 24 juin et le 1^{er} juillet)

Visitez le site Internet de l'arrondissement pour l'horaire détaillé des baignades.

Piscines extérieures

Du 24 juin au 20 août

* Surveillez les affiches et le site Internet pour la pré-saison ainsi que l'après-saison.

François-Perrault

7525, rue François-Perrault
514 872-1133

Tous les jours, de 11 h 30 à 20 h

Jarry

205, rue Gary-Carter
514 872-1135

Tous les jours, de 11 h 30 à 20 h
Mardi et jeudi, de 7 h à 8 h 55 longueurs
(16 ans et +) Aucun bain libre durant cette période

Sainte-Lucie

9093, 16^e Avenue
514 872-1134

Tous les jours, de 11 h 30 à 19 h 30

Pataugeoires

Du 24 juin au 20 août

* Surveillez les affiches et le site Internet pour la pré-saison ainsi que l'après-saison.

François-Perrault

7525, rue François-Perrault
Tous les jours, de 10 h à 19 h

Nicolas-Tillemont

7833, avenue des Érables
Tous les jours, de 10 h à 19 h

De Turin

7205, rue Chambord
Tous les jours, de 10 h à 19 h

Jarry

7920, boulevard Saint-Laurent
Tous les jours, de 10 h à 19 h

Saint-Roch (intérieure)

400, avenue Ball
Voir l'horaire de la piscine Saint-Roch

De Sienne

4151, 53^e Rue
Tous les jours, de 10 h à 16 h

Sainte-Lucie

9093, 16^e Avenue
Tous les jours, de 10 h à 19 h

Sainte-Yvette

8950, 10^e Avenue
Tous les jours, de 10 h à 19 h

Jeux d'eau

Tous les jours, selon l'heure d'ouverture des parcs, dès l'arrivée du beau temps

De Lestre

Avenue Ball et avenue De L'Épée

Howard

Avenue Querbes et rue de Liège Ouest

Champdoré

Rues de Louvain et D'Iberville

Ovila-Légaré

Boulevard Pie-IX et 47^e Rue

Bélar

7035, 2^e Avenue

René-Goupil

8651, 25^e Avenue
Travaux en cours
Ouverture prévue à l'été 2017

De Normandie

7480, rue De Normandie

Saint-Vincent-Ferrier

Avenue Henri-Julien et rue Jarry Est

COMMENT JOINDRE L'ARRONDISSEMENT

311 | vsp@ville.montreal.qc.ca

Bureau Accès Montréal

405, avenue Ogilvy, bureau 100
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Bureau des permis et de l'inspection

405, avenue Ogilvy, bureau 100
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
514 868-3509

Site Web

ville.montreal.qc.ca/vsp

Facebook

Joignez-vous à la communauté Facebook de Villera y-Saint-Michel-Parc-Extension pour ne rien manquer des nouvelles de votre arrondissement et des activités organisées près de chez vous.

facebook.com/arrondissement.vsp

Twitter

Suivez-nous pour obtenir de l'information pratique en temps réel : nouveaux projets, entraves à la circulation, déneigement, programmation dans les parcs, etc.

@mtl_vsp

Instagram

Suivez-nous dès maintenant sur Instagram et partagez vos photos de l'arrondissement en utilisant #vsmpe. @mtl_vsp

Flickr

Consultez toutes les photos des événements de l'arrondissement et voyez ce qui se passe dans votre quartier !

flickr.com/mtl_vsp



Abonnez-vous à l'infolettre mensuelle et obtenez des nouvelles de votre arrondissement.
bit.ly/infolettrevsp

Le bulletin de l'arrondissement de Villera y-Saint-Michel-Parc-Extension

Vol. 10 • N° 1 • Été 2017

Publié deux fois l'an et imprimé à 65 000 exemplaires sur du papier recyclé.

Distribué aux résidents et aux commerçants de l'arrondissement.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1916-7571

Production Division des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Impression Solisco Inc.

Design et production jutradsdesign.com

Révision la couleur des mots

ville.montreal.qc.ca/vsp

